

Tél. 02.40.36.35.06
ce.0441892t@ac-nantes.fr

97 rue de l'évêché
44330 MOUZILLON

Procès verbal du conseil d'école

n°1

Date : Jeudi 16 octobre 2025 - 18h30

Etaient présents :

M. JOUNIER, Maire de Mouzillon
Mme CARGOUET, adjointe enfance, jeunesse et éducation
M. BRIN, conseiller municipal
M. CADORET, directeur général des services
Mme ER-RMILI, responsable du service enfance, jeunesse et éducation
Mme LAURENT, responsable pause méridienne
Mme LANDAIS, ATSEM
Mmes et M. les représentants des parents d'élèves : M. LALLOUÉ, Mme DOS SANTOS, Mme MICHELIN.
Mmes les enseignantes de l'école : Mmes COULERIE, BOURGOUIN, VIOT, VALLET, HONORÉ, HÉRY, HUET, VÉJUX-GRILLOT.
Mmes les représentantes de l'ALM : Mmes CLOUVET et VOYEAU.

2 stagiaires en Master 1 de l'INSPE

Personnes excusées :

Mme MORIN, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Vallet Sud Loire,
Mmes SALMON et BOUTEMY, ATSEM
Mmes VIAUD, TRAVERS, SIOUNANDAN, HERVÉ, représentantes des parents d'élèves
Mmes les membres du RASED

Présidence assurée par : Mme VÉJUX-GRILLOT

Secrétariat assuré par : Mmes HUET et HÉRY

- Rappel de l'ordre du jour envoyé en amont

Mmes HUET et HÉRY ont été désignées secrétaires de séance.

1. Présentation du conseil d'école et résultats des élections

-Tour de table et rappel des missions de cette instance :

Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes concernant l'organisation de l'établissement. Il établit et vote le règlement intérieur. Il adopte le projet

d'école et donne son avis sur des sujets essentiels de la vie de l'établissement (actions pédagogiques et éducatives, activités périscolaires, restauration et hygiène, rythmes scolaires, lutte contre le harcèlement, etc).

Instance où les discussions fructueuses et les débats respectueux sont les bienvenus afin d'améliorer la scolarité des enfants de la commune.

Élections des représentants des parents d'élèves : une seule liste de 7 parents

Taux de participation de plus de 65%.

Ont été élus : **Mesdames VIAUD, SIOUNANDAN, MICHELIN, TRAVERS, DOS SANTOS, HERVÉ ainsi que Monsieur LALLOUÉ.**

2. Adoption du procès-verbal

Rappel du PV du précédent conseil d'école et vote : le PV du 12/06/2025 a été validé à l'unanimité.

3. Effectifs rentrée 2025

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs au 01/09	1	17	15	20	23	17	14	23	18	148

Un nouvel élève de CM2 arrivera en novembre, portant ainsi l'effectif total de l'école à 149 élèves. La moyenne est actuellement de 21 élèves par classe (seule classe avec un effectif différent : celle de TPS/PS comptant 24 élèves). Un nouvel élève de TPS arrivera début 2026.

4. Exercices sécurité

Point sécurité :

- Exercice incendie n°1, réalisé le 12 septembre 2025.
- Exercice PPMS attentat-intrusion, réalisé le 3 octobre 2025.
- Exercice PPMS risques majeurs (exercice tempête départemental), réalisé le 16 octobre 2025.

Bilan de ces trois exercices :

-Exercice incendie : l'évacuation s'est déroulée en bon ordre. Une seule problématique relevée liée à la fermeture de la porte coupe feu du couloir vers la bibliothèque (déjà signalé aux services techniques).

- Questionnement à propos du déclencheur manuel défectueux signalé l'année passée (problème de réarmement). Ce dernier n'a pas été utilisé pour l'exercice mais n'a pas été remplacé.
- Question sur la date de passage de la commission de sécurité. Le compte-rendu de la précédente commission de sécurité est gardé en mairie. Possibilité de transmettre une copie à l'école.

-Exercice PPMS attentat-intrusion : pas de difficulté rencontrée dans la mise en oeuvre de cet exercice.

différents supports de lecture et travail avec une autrice nantaise, Amandine MOMANCEAU. Coût du projet, 3000 euros, financé en partie par la communauté de communes.

- **Projet voile et vélo CM1/CM2** : sorties sur une semaine à la base de St-Julien-de-Concelles (Cap Nature) pour des séances d'initiation à la voile et de vélo en pleine nature et dans le cadre du Savoir Rouler A Vélo (SRAV). Transport pris en charge par la CCSL et financement d'une partie du SRAV par la mairie. Besoin de parents accompagnateurs pour cette semaine sportive.
- **Festival Cep Party** au Champilambart pour la classe de CE1-CE2 (en attente d'un retour de l'inscription).
- **Concert éducatif « Forêts »** à la Bouche d'Air à Nantes en février pour les classes de GS-CP et CP-CE1.
- **Bals en Liance** : classes de CP-CE1 et CE1-CE2. Intervention d'artistes pour plusieurs séances de danse et rencontre courant mai avec deux autres classes d'une école de Saint-Sébastien-sur-Loire.
- **Natation** de décembre à fin janvier pour les élèves de CM1/CM2 et en mars, avril, mai pour les CP/CE1/CE2, à raison de deux séances par semaine (mardi et jeudi).
- **École dehors** : mardi matin pour la classe de GS-CP. Sortie au bois, près de l'aire de jeu avec des apprentissages du programme scolaire réalisés en pleine nature. Convention à revoir, avenant à rédiger. En cas de sortie en extérieur, prévenir les services techniques.
- **Classe découverte** : voyage scolaire pour les élèves des classes de MS-GS et GS-CP les 9, 10 et 11 mars au château de la Turmelière (Liré). Projet en lien avec la nature avec au programme : randonnée, lecture de paysage, course d'orientation, visite de la ferme accolée, etc.
- **Cyberharcèlement** : en cycle 3 mais aussi cycle 2, dans les classes. Un questionnaire à destination des parents a été réalisé l'année dernière et une réflexion est en cours avec quelques représentants de parents depuis. Mise en service sur e-primo d'une boîte à outils à destination des parents. Ateliers organisés par des parents, pour les parents, mais pas le mercredi car accueil de loisirs présent dans les locaux scolaires. Voir avec les services de la mairie dans quels locaux pourraient s'organiser cette action. Prendre l'attache de Laura du Pôle Enfance Jeunesse, « promeneur du net ». Achat d'un pack harcèlement à prévoir ?
- Le **protocole harcèlement** présenté demeure identique à celui de 2024-25.

6. Vote du règlement intérieur de l'école

Discussion sur l'ajout d'un article concernant le port de tee-shirts dévoilant le nombril et de shorts très courts. Afin que les élèves soient à l'aise à l'école, proposition de la mention suivante : « La tenue doit être adaptée aux activités scolaires et permettre aux élèves de se mouvoir avec aisance (EPS, jeux en récréation, etc). Le port de shorts et jupes dévoilant le haut des cuisses est à éviter de même que les tee-shirts dévoilant le nombril ».

Vote du règlement intérieur de l'école : 0 voix contre, 12 voix pour, 1 abstention.

Une question a émergé à l'issue de l'exercice : les élèves de PS-MS pourraient-ils se cacher en salle de sieste pour être moins exposés ? Le problème du déplacement se pose.

- Suggestion de M. le Maire : prendre contact avec le policier municipal, venant de la gendarmerie, afin de faire un point sécurité et de bénéficier de conseils.

-Exercice PPMS risques majeurs : exercice réalisé ce jour (16/10/25) de 10h à 11h. Plusieurs points à signaler : matériel dans les caisses à revoir (packs d'eau, chiffons et scotch manquants + pharmacie à contrôler), rôles des adultes à repréciser pour plus de fluidité, pas de lieu d'infirmerie isolé.

- M. le Maire évoque le PCS (plan communal de sauvegarde) datant de l'année dernière. Il existe des personnes ressources à la mairie qui peuvent aider à revoir le contenu des caisses ainsi que le protocole. Un lien peut également être établi avec la protection civile.
- Suggestion : prévoir un temps en fin d'année scolaire entre la mairie et l'école pour faire le point sur le matériel à remplacer (caisses PPMS, pharmacie) afin de préparer la rentrée suivante.

5. Projets pédagogiques

L'équipe enseignante remercie la mairie et l'ALM qui rendent possible la construction et la mise en oeuvre de projets pédagogiques.

- **Projet commun à toutes les classes sur la thématique de la nature.**
- **Projet musique « Nature et paysages sonores » :** projet en partenariat avec l'école de musique de la communauté de communes à destination des classes de GS-CP, CP-CE1 et CE1-CE2 de septembre à janvier. Une représentation devant les parents des trois classes est prévue fin janvier (vendredi 23 janvier à 18h30)
- **Initiation au goût classe de PS-MS :** projet avec une diététicienne de Gorges en novembre autour des 5 sens et des légumes de saison.
- **Gymnastique pour les classes de MS-GS, GS-CP, CP-CE1 et CE1-CE2 :** M. Régis MARTORELL de l'EGM propose des ateliers progressifs et adaptés aux enfants avec un réel échauffement gymnique. Des circuits sont également mis en oeuvre. Les séances ont lieu 6 lundis en période 2. Question de M. le Maire concernant la gratuité du partenariat. Il coûte à l'école un peu plus de 500 euros pour les 4 classes (24 séances sur des créneaux réservés à l'école donc sans frais supplémentaires liés à la réservation de la salle). M. le Maire rappelle que la salle et ses équipements sont financés en partie par la commune.
- **Intervenant en langue vivante (anglais) :** Cette année, Lulu JAMES, assistante américaine, intervient dans les classes de GS-CP, CP-CE1, CE1-CE2 et CM1-CM2 le lundi jusqu'à la fin du mois d'avril.
- **Semaine de la maternelle** pour les classes de PS-MS, MS-GS et GS-CP du 24 au 28 novembre : ouverture de l'école aux parents sur des temps d'accueils et d'ateliers d'apprentissage.
- **Projet nature / littérature de jeunesse** pour les classes de PS-MS et MS-GS : en lien avec le réseau des bibliothèques de la communauté de commune, découverte de

7. Charte des ATSEM et formation intercatégorielle

-Travail mené le 15 octobre et le 10 décembre sur la rédaction d'une charte des ATSEM en associant les ATSEM, les enseignantes de maternelle, la responsable du service enfance jeunesse et la directrice dans un travail collaboratif.

- Précision apportée : Une fiche synthèse du document sera rédigée pour donner plus de lisibilité et d'accessibilité au document.

-Projection d'une formation intercatégorielle AROEVEN pour poursuivre le travail entamé sur les outils permettant d'améliorer le climat scolaire en favorisant la médiation par les pairs et d'autres démarches engageant les enfants. 8 animateurs et 2 enseignantes (Mme HERY et Mme COULERIE) pourraient être formés courant 2026.

8. Point travaux et budgets investissement / fonctionnement

L'équipe enseignante remercie les services techniques pour le travail réalisé pendant les vacances estivales. Afin de finaliser ces gros travaux, il ne reste plus que les portemanteaux à fixer.

Projection sur les budgets 2026 :

-Budget « fournitures » : +50cts / élèves (47 euros/élève en 2026)

-Budget « projets pédagogiques et sorties » à part.

-Budget « investissement » : vote d'une somme pour acheter du matériel (tables et chaises à renouveler)

-Budget « informatique » : vidéoprojecteur et ordinateur pour les deux classes de maternelle

- Attention, les budgets seront votés en février 2026 dans le cadre d'un conseil municipal.

Achat de matériel l'année passée : chaises un peu basses pour les élèves de cycle 3 et tables avec des casiers sans fond.

Refaire le point avec les services municipaux sur le matériel stocké dans leurs locaux pour éviter les achats inutiles.

- Visite de la médecine du travail, l'année passée, avec un compte-rendu réalisé pour conseiller sur le choix du matériel. Ce compte-rendu pourrait être partagé à l'équipe enseignante.

Stockage dans les préfabriqués : le matériel d'EPS s'abîme à cause de l'humidité (tapis Dima notamment), il n'y a plus de chauffage. Le périscolaire et les APE utilisent le préfabriqué avec les enfants. Il faudra sans doute le chauffer cet hiver jusqu'à la livraison du nouveau bâtiment.

9. Vente et actions de l'école et de l'ALM

- Ecole : photos de classe en septembre, brioches en octobre, saucissons en mai + actions des parents dont les enfants sont engagés dans le voyage scolaire ? Photos de classe.

- ALM : Jus de pomme le 22/11 (1500 L de jus), vente de bulbes en janvier, Boum le samedi 7 mars, vide grenier le 24 mai, fête d'école le 27 juin

Carnaval : projet évoqué en Comité Educatif Local le 06/11, réunion Carnaval le 13/11

10. Questions diverses

- **Installation d'un couloir de sécurité** côté chantier pour les parents venant chercher leur enfant sur temps scolaire car la sonnette installée sur le portail n'est pas fiable : ce n'est pas possible pour des raisons de sécurité. La sonnette installée sur le portail vert dysfonctionne, les enseignantes des classes d'élémentaire doivent fréquemment sortir de classe pour ouvrir la porte. Normalement c'est Maïwenn, la jeune en service civique à l'école, qui va ouvrir sur le temps de classe, si la sonnette est en service.
- Mme CARGOUËT précise que les services techniques cherchent une solution pour la sonnette.
- **Ménage d'été** : Il serait intéressant d'anticiper certaines tâches en collaboration avec les ATSEM. A la rentrée du fait des travaux, les locaux étaient très poussiéreux ce qui a engendré du travail supplémentaire pour les agents et enseignants.
- Précision : depuis septembre, une partie du ménage est réalisé par un prestataire extérieur.
- **Remplacement des ATSEM** : première période compliquée du fait de la difficulté à stabiliser le remplacement de l'ATSEM de la classe de PS-MS. Cela a des conséquences sur les élèves, les enseignantes et les autres ATSEM de l'école.
- Une solution est trouvée pour le début de semaine (lundi, mardi) avec la présence d'une professionnelle disposant d'une réelle expérience dans le métier d'ATSEM. La Mairie essaye de palier au mieux au rythme des prolongations d'arrêt de travail mais peine à recruter pour des remplacements de courte durée sur le reste de la semaine.

Informations supplémentaires données par Mme Cargouët :

- Le Pôle Enfance ne sera pas livré en décembre car il y a quelques semaines de retard dans les travaux. L'entrée dans les bâtiments devrait se faire normalement après les vacances d'hiver (fin février).
- A partir de janvier, il n'y aura plus d'APE comme prévu. L'accueil périscolaire se fera sur deux espaces à partir de janvier : préfabriqués de l'école et bibliothèque + bâtiment périscolaire pour les élèves de maternelle.
- L'association Les petits mousses arrête le périscolaire en janvier. La mairie gérera alors le périscolaire. L'association sera dissoute en juin 2026.
- PEDT (plan éducatif de territoire) : nécessité pour la mairie d'avoir un interlocuteur représentant des parents d'élèves. Mme Michelin endossera cette responsabilité pour cette année.
- Résidence d'artistes sur la commune début mars : danse contemporaine pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 sur les musiques de Bobby Lapointe. Une représentation « le Bal à Bobby » est prévue pour chaque école et un spectacle aura lieu le vendredi soir pour tous les Mouzillonnais.

Question de M. BRIN : Pourquoi la sonnerie de récréation sonne-t-elle 7 fois de suite ?
Se renseigner auprès des services techniques pour la raccourcir de quelques secondes.

Prochaines réunions du conseil d'école : jeudi 12 février et 11 juin 2026 à 18h30.

La directrice remercie les membres de l'assemblée, clôture le conseil d'école à 20h45 et propose un verre de l'amitié.

Les secrétaires de séance,
Mesdames HUET et HÉRY,



Le Président du conseil d'école,
Madame VÉJUX-GRILLOT,

